

L'hon. Gerald Regan (ministre du Commerce international): Monsieur le Président, l'affaire soulevée par le député a été signalée à l'attention du gouvernement par diverses personnes. Des instances ont été présentées aux autorités américaines compétentes et notamment au Département de la défense, qui a pris cette décision essentiellement, semble-t-il, pour des raisons de sécurité. Nos instances à cet égard ont été bien accueillies par les autorités des États-Unis.

● (1500)

Nous avons évalué les effets de cette décision sur les entreprises canadiennes, et ils seront beaucoup moins graves que nous ne le pensions au début. Néanmoins, ce n'est pas uniquement une question d'argent, car le principe en cause est très important. Nous avons bon espoir que les Américains, qui se sont engagés à examiner la situation, remédieront à l'injustice qui aurait été commise envers les manufacturiers canadiens.

L'INCIDENCE SUR L'EMPLOI

M. Girve Fretz (Érié): Monsieur le Président, les répercussions peuvent sembler négligeables aux yeux du ministre, mais je lui rappelle que cette décision touche six usines d'un bout à l'autre du pays, dont l'une est située dans ma circonscription et où 25 emplois sont en jeu.

L'hon. Gerald Regan (ministre du Commerce international): Monsieur le Président, je tiens à dire au député que si j'ai pu lui donner l'impression que, à mes yeux, les emplois en cause étaient négligeables, je le regrette, car ce n'est pas du tout ce que je voulais dire. Si des emplois sont menacés au Canada à la suite d'une mesure protectionniste injuste prise par un autre pays, je défendrai certes ces emplois par tous les moyens possibles.

* * *

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

LA RÉVISION DE L'ARTICLE 31

M. Lorne Greenaway (Cariboo-Chilcotin): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre des Finances à propos de l'article 31 de la loi de l'impôt sur le revenu. Pourrait-il nous dire s'il a créé le groupe d'étude dont il avait parlé dans son budget du 15 février pour revoir l'article 31 de la loi de l'impôt sur le revenu?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Oui, monsieur le Président, ce groupe a commencé à travailler. Il se compose de fonctionnaires qui ont déjà commencé à rencontrer les représentants des différents organismes. Je donnerais bien volontiers le nom des fonctionnaires concernés au député.

* * *

LES FORÊTS

LA SIGNATURE DE L'ENTENTE AVEC LE NOUVEAU-BRUNSWICK

M. Maurice A. Dionne (Northumberland-Miramichi): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse

Pétitions

au ministre responsable des forêts. Peut-il dire à la Chambre, et surtout aux députés du Nouveau-Brunswick, quand l'entente auxiliaire sur les forêts avec le Nouveau-Brunswick sera signée et mise en œuvre?

L'hon. Chas. L. Caccia (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, on est en train de mettre la dernière main à l'entente auxiliaire, et j'espère qu'elle sera signée très bientôt.

* * *

PÉTITIONS

M^{me} MITCHELL—LA PROTECTION DES ENFANTS

M. le Président: J'ai l'honneur de signaler à la Chambre que la pétition présentée par le député de Vancouver-Est (M^{me} Mitchell) est conforme aux exigences du Règlement quant à la forme.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

PÉTITIONS

M. GREENAWAY—LES ESSAIS DU MISSILE DE CROISIÈRE AU CANADA

M. Lorne Greenaway (Cariboo-Chilcotin): Monsieur le Président, j'ai le devoir de présenter une pétition signée de 610 citoyens de la circonscription de Cariboo-Chilcotin en Colombie-Britannique, à l'appui de la déclaration suivante des Nations Unies:

L'augmentation des armes nucléaires, loin de renforcer la sécurité internationale, l'affaiblit au contraire. Une paix durable ne s'édifie pas sur l'accumulation des armements.

Cette pétition demande que le Parlement fasse le nécessaire pour mettre un terme aux essais du missile de croisière au Canada. Les pétitionnaires espèrent que vous jugerez la pétition recevable et que vous en saisissez le comité compétent dans les plus brefs délais.

M. JELINEK—LA LIVRAISON DU COURRIER

M. Otto Jelinek (Halton): Monsieur le Président, je désire présenter une pétition au nom de plusieurs habitants de la ville de Milton, en Ontario, qui se trouve dans ma circonscription de Halton. Je ne le fais qu'après avoir communiqué avec le ministre chargé de Postes Canada et avec le président de la société d'État au sujet du service postal.

En deux mots, la pétition dit: Nous, habitants de Randall Crescent et de Pearen Avenue, vous demandons officiellement par les présentes d'intervenir pour obtenir que le courrier soit distribué dans notre zone. En août 1983, il avait été satisfait à tous les critères fixés pour la distribution à domicile. En conséquence, nous ne comprenons pas ces retards.